

BAR-SUR-SEINE, BUXEUIL, ESSOYES-LES MALLETS

# En déchetterie, tous les objets se trient !



TOUS  
**éco**  
BARSÉQUANAIS

CHAQUE JOUR UN ŒIL  
SUR VOTRE PLANÈTE !



GUIDE PRATIQUE DÉCHETTERIE

## Comment préparer ma visite en déchetterie ?

Une déchetterie est un espace clos, spécialement aménagé, gardé et réglementé où les usagers peuvent déposer, dans des emplacements prévus à cet effet, des déchets qui ne sont pas pris en compte ou interdits dans les points de collecte.

La déchetterie complète le service de collecte afin de développer au maximum le recyclage et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. C'est un service de proximité, permettant de limiter les dépôts sauvages.

Avant de venir déposer mes déchets en déchetterie, **je réalise un premier tri à la maison.**

Ce tri va permettre de vérifier que les déchets que je compte amener en déchetterie ne vont vraiment dans aucune des poubelles dont je dispose à la maison. Afin que le déchargement de votre véhicule se passe au mieux, nous vous conseillons de trier et de regrouper vos déchets par catégorie.

**Je me pose donc les questions :**

- Est-ce que ce déchet peut aller **dans les ordures ménagères ? Dans le tri sélectif ? Dans le verre ? Dans mon composteur ?**

Si mon déchet ne correspond à aucune de ces catégories, je peux alors l'apporter en déchetterie.

- **Est-ce que cet objet fonctionne encore ?**

Si oui, alors je peux le vendre ou le donner, plutôt que de le jeter.

Cela permettra à l'objet d'avoir une **seconde vie !**



### Conditions d'accès en déchetterie

**Particuliers :** accès gratuit à l'ensemble des déchetteries pour tous les habitants du territoire dans la limite d'1 m<sup>3</sup>/jour/foyer. En cas d'apport de plus d'1 m<sup>3</sup>, veuillez contacter la Communauté de Communes (numéro au dos de ce document).

**Professionnels :** accès payant à l'ensemble des déchetteries pour les dépôts tout-venant, bois, déchets verts, gravats. Gratuit pour les autres catégories de déchets. Les professionnels doivent conventionner avec la Communauté de Communes pour pouvoir accéder aux déchetteries.

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules de PTAC < 3,5 T.

**Vous pouvez télécharger la convention d'adhésion sur le site [www.cc.barsequanais.fr](http://www.cc.barsequanais.fr) ainsi que sur le site et l'application MonServiceDéchets.**



GUIDE PRATIQUE DÉCHETTERIE

## Les bonnes pratiques en déchetterie

**En arrivant à la déchetterie, je me présente à l'agent valoriste qui a pour rôle :**

- d'accueillir et orienter les usagers
- de veiller au bon tri des matériaux
- de gérer le flux de circulation
- d'entretenir le site
- de gérer la sécurité



**Pour la sécurité de tous et le bon fonctionnement des déchetteries, voici les règles à respecter :**

- Je respecte les règles de circulation affichées à l'entrée de la déchetterie
- Je ne descends pas dans les bennes pour fouiller et récupérer les déchets
- Je dépose les déchets dans les bennes et non pas en dehors des endroits prévus à cet effet
- Je suis courtois avec le personnel de la déchetterie et les autres usagers
- Je ne laisse pas les enfants ou animaux qui m'accompagnent circuler librement sur la déchetterie
- Je veille à laisser l'endroit aussi propre que je l'ai trouvé en utilisant les outils (pelles et balais) mis à disposition

**Un règlement intérieur est affiché dans toutes les déchetteries : en cas de non-respect, une interdiction d'accès pourra être prononcée.**

**Tout dépôt aux abords des déchetteries est considéré comme un dépôt sauvage passible d'une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à 1500€.**

**Le règlement intérieur est disponible au téléchargement sur [www.cc.barsequanais.fr](http://www.cc.barsequanais.fr) ainsi que sur le site et l'application MonServiceDéchets.**



## GUIDE PRATIQUE DÉCHETTERIE

# La déchetterie est un lieu de tri où l'on vient déposer ses déchets

Chaque type de déchet a sa filière appropriée. Il est donc impératif de respecter les consignes de tri. Dans les déchetteries de la Communauté de Communes du Barséquanais, les déchets acceptés sont :

- Déchets verts**  
Compostage
- Déblais / gravats**  
Valorisation matière
- Papiers / cartons**  
Recyclage
- Batteries**  
Recyclage
- Mobilier**  
Recyclage
- Cartouches d'encre**  
Recyclage
- Dosettes de café en métal**  
Recyclage
- Capsules bidules**  
(non acceptées à Bar-sur-Seine)  
Recyclage
- Radiographies**  
Recyclage
- Ampoules et néons**  
Recyclage
- Piles et accumulateurs**  
Recyclage
- Textiles**  
Recyclage
- Verres**  
Recyclage
- Métaux**  
Recyclage
- Huiles de vidange**  
Valorisation énergétique
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.)**  
Recyclage - Valorisation énergétique
- Déchets diffus spécifiques : bricolage, jardinage, entretien de la maison, de la voiture ou piscine**  
Recyclage - Valorisation énergétique
- Housses plastiques transparentes**  
Recyclage
- Huiles de friture**  
Valorisation énergétique
- Bois**  
Valorisation énergétique
- Encombrants non valorisables**  
Enfouissement

Déchets complémentaires acceptés à la déchetterie de Buxeuil :

- Pneus VL (sans jantes)**  
Valorisation matière



## GUIDE PRATIQUE DÉCHETTERIE

# Les filières REP\* : un nouveau tri en déchetterie

De nouvelles filières de recyclage se développent pour certains produits, impliquant un nouveau tri à faire lorsque vous venez en déchetterie. Auparavant destinés à la benne Encombrants, ces produits ont maintenant leur filière de recyclage !

Sur les trois déchetteries du Barséquanais vous pourrez trier et valoriser :

- Articles de sport et loisirs**
- Machines brico-jardin thermiques**
- Jouets**
- Articles brico-jardin**

Il est également possible d'amener : brosses à dents, gants ménagers, stylos, dosettes café et thé en plastique, collants, rasoirs. **Les Collectes de la Main Verte** récupèrent ces déchets afin de les valoriser.

## Les déchets interdits sont :

- Pneus poids lourds ou agricoles**
- Produits explosifs ou radioactifs**
- Déchets d'amiante**
- Ordures ménagères et emballages recyclables**
- Extincteurs**
- Bouteilles de gaz**



\*Responsabilité Elargie des Producteurs



GUIDE PRATIQUE DÉCHETTERIE

## Comment sont valorisés les déchets amenés en déchetterie ?

### Recyclage

> **Cartons et papiers, encombrants valorisables, textile, verres, cartouches d'encre, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques, mobilier, piles et accumulateurs, métaux, batteries, housses plastiques, ampoules et néons**

Les déchets sont réintroduits dans le cycle de production dont ils sont issus, en remplacement total ou partiel d'une matière première neuve. Exemple : prendre des bouteilles cassées, les fondre et en faire des bouteilles neuves.

### Compostage

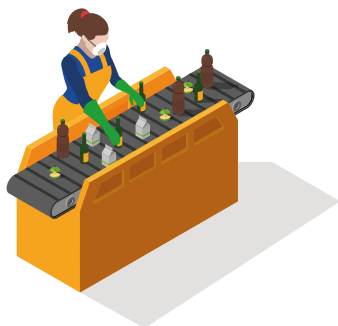
> **Déchets verts**

Les déchets se décomposent et sont transformés en amendement organique (le compost) qui est ensuite utilisé dans les jardins ou les champs pour les plantations.

### Enfouissement

> **Encombrants non valorisables**

Les déchets ultimes que l'on ne peut pas recycler sont envoyés en enfouissement.



### Valorisation énergétique

> **Bois, huiles de vidange et de friture, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques**

On utilise les calories contenues dans les déchets en récupérant l'énergie ainsi produite pour chauffer des immeubles ou produire de l'électricité.

### Valorisation matière

> **Gravats, pneus**

On la distingue du recyclage lorsque des déchets sont réintroduits dans la production de matière pour un usage différent de leur origine. Exemple : les gravats valorisés en remblaiement de carrière.



GUIDE PRATIQUE DÉCHETTERIE

## La déchetterie : un lieu de réemploi



Dans chaque déchetterie, en plus d'y jeter vos déchets, vous pouvez venir déposer dans l'espace prévu à cet effet, les objets propres et en bon état dont vous ne vous servez plus. Récupérés par **La Recyclerie de l'Orient**, ils seront revendus à petit prix dans l'espace de vente de la Recyclerie.

Les objets acceptés sont : textiles, biens culturels, jouets, électroménagers, mobiliers...



**10 Route de la ZI de Bellevue  
10140 VENDEVRE-SUR-BARSE  
(Route départementale 619 - Direction Bar-sur-Aube)  
03.51.14.72.18 · recyclerie@siedmto.fr**



**Horaires de l'espace de vente :  
mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h30**

**Horaires des dépôts (sur le site de la recyclerie) :  
mercredi, vendredi et samedi 13h45 à 18h**



# HORAIRES D'OUVERTURES



Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars



Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

## DÉCHETTERIE DE BAR-SUR-SEINE

**Lundi** de 12h à 16h

**Mardi, jeudi et samedi**

de 8h à 12h et de 13h à 16h

**Mercredi** de 8h à 13h

**Vendredi** de 8h à 14h

**Lundi** de 13h30 à 18h30

**Mardi, jeudi et samedi**

de 7h30 à 12h30, et de 13h30 à 18h30

**Mercredi et vendredi** de 7h30 à 12h30

## DÉCHETTERIE DE BUXEUIL

**Lundi et mercredi** de 8h à 12h

**Jeudi et vendredi** de 13h à 17h

**Samedi** de 8h à 12h et de 13h à 17h

**Lundi et mercredi** de 8h à 12h

**Jeudi et vendredi** de 14h à 18h

**Samedi** de 8h à 12h et de 13h à 18h

## DÉCHETTERIE D'ESSEY-LES MALLETS

**Lundi** de 13h à 17h

**Mardi, jeudi et vendredi** de 8h à 12h

**Mercredi** de 8h à 12h et de 13h à 17h

**Samedi** de 8h à 12h et de 13h à 16h

**Lundi** de 14h à 18h

**Mardi, jeudi et vendredi** de 8h à 12h

**Mercredi** de 8h à 12h et de 14h à 18h

**Samedi** de 8h à 12h et de 13h à 18h

Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.  
Le dernier véhicule est accepté 10 minutes avant la fermeture des déchetteries.

Pour tout complément d'information sur les déchetteries :  
Service environnement de la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne  
touseco@cc-barsequanais.fr  
06 38 95 15 77

[www.cc-barsequanais.fr](http://www.cc-barsequanais.fr) | [www.mon servicedechets.com](http://www.mon servicedechets.com)

